



CIRCULAIRE N°

DU

Objet : 21 mars 2002 : Journée Mondiale Poésie-Enfance sur le thème
« Les Tambours de la Paix »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)

Période : année scolaire 2001-2002

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel administratif et ouvrier des établissements du fondamental subventionnés et organisés par la Communauté française ;
- Aux Associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enfance
Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET
Gestionnaires :

Nombre de pages : texte : 1p recto-verso – annexes : 5 pages
Mots-clés : sensibilisation à la paix - poésie



Bruxelles, le 17 décembre 01

CIRCULAIRE n°: 79

Objet : 21 mars 2002 : Journée Mondiale Poésie-Enfance
sur le thème
« Les Tambours de la Paix »

Forte de son expérience, la Maison Internationale de la Poésie propose à nouveau aux écoles de la Communauté française de participer le 21 mars 2002 à la Journée Mondiale Poésie-Enfance.

Cette journée présidée par Madame Moussia Haulot et bénéficiant du soutien de l'UNESCO et de l'UNICEF, invite chaque année des milliers d'enfants du monde entier à se réunir dans une même démarche, au moyen d'un concours de poésie.

Vu le succès connu en 2000 & 2001 et dans un souci de continuité, le thème retenu pour l'édition 2002 est, de nouveau, « Les Tambours de la Paix ».

En plus du concours, les enfants sont invités à se rassembler sur les places pour battre le tambour en signe de solidarité et de paix.

Vous trouverez ci-joint les modalités pratiques pour participer au concours. La date limite de remise des poèmes et des projets pédagogiques (pour participer au « Prix du Maître ») est le 25 février 2002.

En outre, vous trouverez, joint à la présente, le CD-Rom *Battre Tambour pour la Paix*. Ce projet pédagogique a obtenu le « Prix du Maître » en 2000.

Il illustre le thème de la sensibilisation à la paix à travers différentes approches qui permettent aux enseignants d'initier –ou de prolonger– la réflexion avec leurs élèves, sur cette question.

Je vous invite à relayer l'information relative à cette action et l'outil pédagogique auprès de vos équipes pédagogiques.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des missions confiées à l'ONE

Jean-Marc NOLLET

Année 2001-2002

**Initiative de la JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE
Section de la Maison Internationale de la Poésie asbl**

« LES TAMBOURS POUR LA PAIX »

Action en Communauté française Wallonie-Bruxelles

En partenariat avec :

L'UNICEF - L'UNESCO « Cultivons la paix »

LE MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE Belgique

PATRONAGES

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Sa Majesté La Reine Fabiola de Belgique

SOUS LE PATRONAGE DE

- L'UNESCO
- L'UNICEF
- Sir Peter Ustinov, Ambassadeur extraordinaire de l'Unicef
- Toots Thielemans

AVEC LA COLLABORATION DE

La Communauté Française Wallonie-Bruxelles, par la voie

- du Ministère des arts et des lettres,
- du Commissariat général aux relations internationales,
- du Ministère de l'Enfance.

La Région de Bruxelles-Capitale

CONTACTS

Journée Mondiale Poésie-Enfance,
section de la Maison Internationale de la Poésie asbl

- Moussia Haulot, Présidente
- Anne Henry, collaboratrice

Chaussée de Wavre 150

B – 1050 Bruxelles – Belgique

Tél : ++ 32 2 511.91.22

FAX : ++ 32 2 511.53.83

email : maison.int.poesie@profor.be ou maison.int.poesie@brutele.be

Website : www.drumsforpeace.org

LA JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE

Cette action de poésie active associe tous les 21 mars des milliers d'enfants de moins de treize ans. Elle invite les enfants, notamment par un concours, à créer des poèmes sur un thème qui les éveille à leur rôle de futur citoyen.

La Journée Mondiale Poésie-Enfance est soutenue par l'UNESCO et l'UNICEF.

LES OBJECTIFS

- 1- Donner la « Parole » à l'enfant à travers la Poésie, c'est-à-dire lui donner le mot et sa magie.
- 2- Créer avec des moyens très simples une vaste action d'éveil à la Poésie aussi bien dans les villes que dans les villages les plus reculés.
- 3- Faire en sorte que les enfants soient les acteurs réels de cette action.
- 4- Donner aux enfants conscience de « l'autre » et de leur solidarité humaine, au-delà des frontières.

LE THEME : LES TAMBOURS DE LA PAIX

Les Nations-Unies ont proclamé les années 2000-2010
« Décennie internationale de la promotion d'une Culture
de la Paix et de la non-violence au profit des enfants du Monde ».

Résolution 53/25 de l'Assemblée des Nations-Unies

Dans le cadre de cette décision et pour la troisième année consécutive,
la Journée Mondiale Poésie-Enfance relance le thème :

« **LES TAMBOURS POUR LA PAIX** ».

Cette action se déroule dans les pays de l'Union Européenne et dans de
nombreux autres pays du monde.

Nous invitons les enfants de la Communauté française Wallonie-Bruxelles à faire de leur région le
phare de cet événement.

*Avec tes mots et tes couleurs,
dis-nous ce que veulent dire pour toi les mots :
Enfant soldat
Guerre
Paix.*

Avec le cri de ton poème, dis-nous ta peur de la guerre.

*Avec le cri de ton poème, réveille le monde des grands
pour qu'il protège les enfants.*

*Et pour que ton appel résonne
jusqu'au bout de la terre,
le 21 mars 2002 de 11h30 à 12h,
sur les places publiques de ton village ou de ta ville,
avec tes amis, tes professeurs, tes parents,
contre la guerre et ses horreurs,
Va Battre Tambour pour la Paix !*

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Notre action Journée Mondiale Poésie-Enfance 2001-2002 se partage en trois étapes :

I. L'APPROCHE DU THEME

- Demander aux enfants ce qu'évoque pour eux l'image de l'enfant soldat.
Des informations et de la documentation peuvent être obtenues à « La Coalition Belge contre l'utilisation d'enfants soldats » auprès du Comité belge pour l'UNICEF tél : 02/230 59 70 ou en visitant le site de la « Coalition Internationale » : <http://www.child-soldiers.org>
- Leur demander ce que veulent dire pour eux les mots :
 - « Nations-Unies »
 - « Unicef »
 - « tendre le poing »
 - « tendre la main »
- Leur demander de trouver des mots
 - qui provoquent la guerre
 - qui « provoquent » la paix
 - dans la vie de tous les jours et dans le monde...
- A l'occasion de ces démarches, leur proposer d'apaiser les conflits dans le cadre de la classe, de l'école, de la famille.

II. LA CREATION DU POEME

Ecrire et illustrer un poème inspiré par la réflexion précédente, et participer au concours de la Journée Mondiale Poésie-Enfance.

III. LE RASSEMBLEMENT DES TAMBOURS DE LA PAIX

Depuis toujours, on a battu les tambours pour envoyer les hommes à la guerre. Aujourd'hui, nous invitons les enfants à battre les tambours pour conduire le monde vers la Paix. Nous demandons aux autorités des villes et villages de rassembler des enfants en place publique à une heure symbolique, identique dans un maximum de pays, **le 21 mars 2002 de 11 heures 30 à midi.**

Nous appelons les enfants à Battre les Tambours pour l'appel à la paix.

Pour se préparer à cet événement, nous proposons aux enseignants et à leurs élèves :

- de s'associer avec d'autres classes, d'autres écoles ;
- de prendre contact avec les autorités locales, afin d'obtenir leur collaboration à cet événement ;
- d'inviter leur famille, leurs amis (enfants et adultes) à venir Battre les Tambours;
- de fabriquer en classe des instruments de percussion pour ce Rassemblement.

Suggestions d'instruments à percussion :

djembé, maracas, tambour, tambourin, tam-tam, ou tout autre instrument qui puisse participer au Rassemblement du 21 mars. Il peut s'agir d'instruments qu'on trouve dans le commerce, mais ils peuvent aussi être réalisés par les enfants, avec des planches à pain, des cuillers en bois ou en métal, etc.

Si vous organisez un Rassemblement, merci d'en avertir le secrétariat de la Journée Mondiale Poésie-Enfance. Ceci est très important afin que nous puissions annoncer cette chaîne de solidarité – entre autres auprès des Nations-Unies et des médias. Votre action sera répertoriée. Nous pourrions également, si vous le souhaitez, orienter vers vous des écoles ou toutes personnes de votre région désirant s'associer à votre Rassemblement. **RENVOYEZ LE TALON CI-JOINT !**

Un dossier d'aide pour l'organisation d'un rassemblement est à votre disposition.

Tél : 02 511 91 22

www.drumsforpeace.org

RESULTATS de 2000 et 2001 !

Le 21 mars 2000, vous étiez près de **15.000 enfants...**

Le 21 mars 2001, vous étiez plus de **20.000 enfants** à vous rassembler pour battre tambour **sur près de 90 places publiques** à Bruxelles et en Communauté Française.

A épinglez... Le **CD-Rom** de notre « Prix du Maître 2000 ». 22 projets réalisés par 24 classes illustrent le thème des Tambours de la Paix. Passionnant à découvrir ! Pour obtenir ce CD-Rom, contactez la Journée Mondiale Poésie-Enfance.

- ❑ **PROPOSITION AUX ENFANTS : LE CONCOURS DE POESIE**
Règlement voir fiche ci-jointe.
- ❑ **PROPOSITION AUX ENSEIGNANTS : LE PRIX DU MAITRE**
Règlement voir fiche ci-jointe.

**Talon d'annonce d'un Rassemblement, le 21 mars 2002,
« Tambours pour la Paix »**

Merci de nous le renvoyer dès que possible et de le compléter en lettres majuscules.

*Journée Mondiale Poésie-Enfance
150 chaussée de Wavre à B-1050 Bruxelles.
Fax : 00-33-2-511.53.83
e-mail : maison.int.poesie@profor.be
maison.int.poesie@brutele.be*

▪ EVENEMENT

Appellation de l'événement :

Brève description :

Adresse précise du Rassemblement:

Nombre d'enfants réunis :

Nombre total de personnes attendues :

Personnalités présentes (facultatif):

▪ ORGANISATEUR

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Rue :

n° :

Code postal :

Commune :

Pays :

Tel :

Fax :

e-mail :

Site :

- Acceptez-vous que d'autres groupes d'enfants viennent rejoindre votre rassemblement ?
O oui O non
- Acceptez-vous que vos coordonnées soient diffusées sur le site quelques jours avant l'événement ?
O oui O non

PROPOSITION AUX ENFANTS : LE CONCOURS DE POESIE

Règlement

Les participants au concours Journée Mondiale Poésie-Enfance en Communauté Française sont priés de se conformer au règlement suivant :

- 1 Ce concours est destiné aux enfants de moins de treize ans.
- 2 Les enseignants et éducateurs provoquent chez les enfants une réflexion sur le thème :
« **LES TAMBOURS POUR LA PAIX** »
- 3 Les enfants écrivent et illustrent un poème sur le thème. Bien que le choix du jury ne se portera que sur les poèmes, il est souhaitable qu'ils soient illustrés (dessin, peinture, collage, etc.) et collés sur papier fort permettant une présentation facile et une protection suffisante en vue d'expositions.
- 4 Les participants inscriront leur nom, prénom, âge, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur école et de leur professeur au verso de la page.
- 5 Les poèmes doivent être déposés ou postés (le cachet de la poste faisant foi) avant le 25 février 2002 à l'adresse suivante :
CONCOURS POESIE-ENFANCE
Chaussée de Wavre 150
B – 1050 Bruxelles
- 6 Un jury choisira les meilleurs poèmes. Les décisions du jury seront sans appel.
- 7 Les lauréats seront prévenus personnellement par le secrétariat.
- 8 La proclamation aura lieu le 21 mars 2002 à Bruxelles en présence de hautes personnalités et des médias.
- 9 Les lauréats recevront un prix leur permettant de vivre un moment privilégié.

PROPOSITION AUX ENSEIGNANTS : LE PRIX DU MAITRE

Afin de témoigner notre reconnaissance aux enseignants et aux éducateurs qui assurent la participation de leurs élèves à notre action, nous avons créé le « Prix du Maître ». Nous désirons rendre un hommage public aux enseignants : ce sont eux qui préparent l'avenir en éduquant les futurs citoyens du monde.

Règlement

Les participants aux concours « Prix du Maître » sont priés de se conformer au règlement suivant :

1 Nous prions les enseignants, éducateurs et animateurs de proposer aux enfants une démarche pédagogique dans le cadre du thème.

2 Un résumé de la démarche pédagogique choisie doit nous parvenir avant le **25 février 2002** à l'adresse suivante :

JOURNEE MONDIALE POESIE-ENFANCE

PRIX DU MAITRE

chaussée de Wavre 150

B – 1050 Bruxelles

3 Les participants inscriront leur nom et leur prénom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur établissement, ainsi que leur numéro privé.

4 Il sera attribué un prix récompensant la meilleure démarche pédagogique. L'enseignant, éducateur ou animateur, qui aura réalisé le meilleur travail pédagogique, recevra le « Prix du Maître ». Il en sera personnellement prévenu par le secrétariat.

5 La proclamation aura lieu le 21 mars 2002 à Bruxelles en présence de hautes personnalités et des médias.

6 Le lauréat du « Prix du Maître » recevra un prix lui permettant de vivre un moment privilégié.

7 Les dossiers reçus ne seront pas renvoyés.